

# Pourquoi des années liturgiques A, B et C?

*Le 3 décembre dernier a débuté l'année B. Le concile Vatican II a souhaité que les chrétiens puissent avoir une meilleure connaissance de la Parole de Dieu, aussi les différentes années liturgiques (A,B ou C ) offrent aux fidèles un choix varié de textes bibliques. Publié le 22 novembre 2017.*

Depuis les années 50, beaucoup de jeunes théologiens réclamaient une plus grande accessibilité de la Bible pour l'ensemble des fidèles. Parmi eux le théologien dominicain Yves Congar qui joua un rôle important dans l'élaboration de *Dei Verbum* (1965) où s'exprime toute l'intention de Vatican II qui était de " se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu". Avec la publication de cette Constitution "dogmatique", le Concile a remis l'Écriture au centre de la vie des croyants.

## **La Bible au centre de toute vie chrétienne**

Comment Dieu parle-t-il ? C'est en langage d'homme que Dieu a parlé et s'est révélé. Depuis Vatican II et la constitution *Dei Verbum* nous découvrons les apports précieux des recherches des exégètes et les nuances entre les différentes traductions de la Bible. Grâce à un choix de textes bibliques différents selon les années, les chrétiens ont pu approfondir leur compréhension de la Parole de Dieu, et développer "*une foi en quête d'intelligence et de compréhension*" comme le préconisait déjà saint Anselme de Canterbury (1033-1109).

## **Le rapport entre Bible et liturgie**

Depuis Vatican II, nous sommes donc invités à lire chaque année un des trois Évangiles synoptiques. Pour l'année A, c'est l'Évangile selon saint Matthieu), l'année B (Marc) et l'année C (Luc). L'Évangile selon saint Jean est lu plus spécialement lors des fêtes, durant toutes les années liturgiques. Il présente en effet des caractères distincts, qui en font un évangile à part. Le cycle des années A, B et C se répètent tous les 3 ans.

2016-2017 : année A

2017 -2018 : année B

2018-2019 : année C

2019-2020 : année A

2020- 2021 : année B

2021-2022 : année C

L'année liturgique ne commence pas avec l'année civile mais avec le premier Dimanche de l'Avent. Après le premier temps fort (Avent-Noël) viennent une première série de Dimanches du Temps ordinaire. Vient alors le deuxième Temps fort (Carême-Pâques-Pentecôte), et enfin la suite des Dimanches du Temps ordinaire.

Pour chaque dimanche de l'année, trois lectures sont prévues : la première est tirée de l'Ancien Testament; la seconde est un passage d'une lettre apostolique (principalement de Paul); la troisième est l'Évangile du dimanche et c'est ce dernier qui donne la tonalité à la liturgie du jour.

Il y a un lien voulu entre le texte de l'Évangile et le passage de l'Ancien Testament qui a été choisi comme première lecture, en revanche, il n'existe, en général, pas de lien entre la deuxième lecture et les deux autres. Pour les grandes fêtes, les trois textes se répondent, par contre pour le carême, il n'y a pas de lien évident entre l'Évangile et le texte de l'Ancien Testament.

En reformulant la notion de Révélation divine, le Concile Vatican II a d'abord voulu rappeler que toute vie chrétienne est d'abord une écoute de la parole de Dieu.

L'an du Seigneur	Premier dimanche de l'Avent	Mercredi des Cendres	Dimanche de Pâques	Ascension	Dimanche Pentecôte	Dimanche Saint-Sacrement	Semaines du Temps ordinaire			
							avant le Carême		après la Pentecôte	
							jusqu'au	nombre de semaine	le	commence la semaine numéro
2017 (A)	27 nov. 2016	1 <sup>er</sup> mars	16 avril	25 mai	4 juin	18 juin	28 fév.	8	5 juin	9
2018 (B)	3 déc. 2017	14 fév.	1 <sup>er</sup> avril	10 mai	20 mai	3 juin	13 fév.	6	21 mai	7
2019 (C)	2 déc. 2018	6 mars	21 avril	30 mai	9 juin	23 juin	5 mars	8	10 juin	10
2020 (A)	1 <sup>er</sup> déc. 2019	26 fév.	12 avril	21 mai	31 mai	14 juin	25 fév.	7	1 <sup>er</sup> juin	9
2021 (B)	29 nov. 2020	17 fév.	4 avril	13 mai	23 mai	6 juin	16 fév.	6	24 mai	8
2022 (C)	28 nov. 2021	2 mars	17 avril	26 mai	5 juin	19 juin	1 <sup>er</sup> mars	8	6 juin	10
2023 (A)	27 nov. 2022	22 fév.	9 avril	18 mai	28 mai	11 juin	21 fév.	7	29 mai	8
2024 (B)	3 déc. 2023	14 fév.	31 mars	9 mai	19 mai	2 juin	13 fév.	6	20 mai	7
2025 (C)	1 <sup>er</sup> déc. 2024	5 mars	20 avril	29 mai	8 juin	22 juin	4 mars	8	9 juin	10
2026 (A)	30 nov. 2025	18 fév.	5 avril	14 mai	24 mai	7 juin	17 fév.	6	25 mai	8
2027 (B)	29 nov. 2026	10 fév.	28 mars	6 mai	16 mai	30 mai	9 fév.	5	17 mai	7
2028 (C)	28 nov. 2027	1 <sup>er</sup> mars	16 avril	25 mai	4 juin	18 juin	29 fév.	8	5 juin	9
2029 (A)	3 déc. 2028	14 fév.	1 <sup>er</sup> avril	10 mai	20 mai	3 juin	13 fév.	6	21 mai	7
2030 (B)	2 déc. 2029	6 mars	21 avril	30 mai	9 juin	23 juin	5 mars	8	10 juin	10
2031 (C)	1 <sup>er</sup> déc. 2030	26 fév.	13 avril	22 mai	1 <sup>er</sup> juin	15 juin	25 fév.	7	2 juin	9
2032 (A)	30 nov. 2031	11 fév.	28 mars	6 mai	16 mai	30 mai	10 fév.	5	17 mai	7
2033 (B)	28 nov. 2032	2 mars	17 avril	26 mai	5 juin	19 juin	1 <sup>er</sup> mars	8	6 juin	10